



GUIDE

de la

RENTRÉE



2025



www.mont-dore.nc



ÉDITO

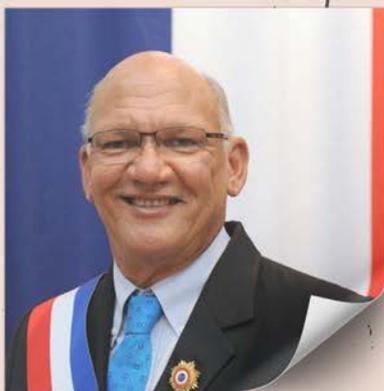


Chers parents, chers élèves, chers membres de la communauté éducative,

À l'aube de cette nouvelle année scolaire, je tiens tout d'abord à exprimer ma gratitude envers toutes celles et tous ceux qui ont œuvré sans relâche pour permettre à nos enfants de retrouver rapidement le chemin de l'école, malgré les épreuves difficiles que nous avons traversées. Votre engagement, qu'il s'agisse des élèves eux-mêmes, des parents, ou des équipes pédagogiques, a été essentiel pour permettre à nos établissements de fonctionner et de retrouver la sérénité nécessaire à l'apprentissage.

Cette rentrée 2025 est cruciale. Chacun doit pouvoir se remettre au travail dans des conditions apaisées et propices à la réussite. Il est primordial qu'aucun enfant ne reste sur le bord du chemin. Chaque élève mérite une chance de réussir et de trouver une orientation qui lui corresponde, afin de s'épanouir pleinement.

C'est ensemble que nous y parviendrons. Avec Valérie Bolo, en charge de l'enseignement, j'ai décidé de soutenir et de développer des initiatives clés destinées à consolider les acquis scolaires tout en offrant aux enfants des activités enrichissantes, alliant apprentissage et plaisir. Par ailleurs, nous mettons un point d'honneur à renforcer les activités périscolaires, qui jouent un rôle fondamental dans le développement personnel de nos élèves. Les orchestres à l'école, qui révèlent les talents des jeunes, favorisent leur développement culturel et contribuent à leur ouverture d'esprit.



Je tiens également à remercier les parents pour leur implication et leur soutien constants. Votre rôle est plus que jamais déterminant pour accompagner vos enfants et les guider dans leurs apprentissages. Ensemble, grâce à nos efforts conjugués, nous construirons les conditions d'une année scolaire réussie et porteuse d'avenir pour nos jeunes.

Avec l'engagement de chacun, je suis convaincu que cette rentrée sera synonyme de progrès et d'espoir pour tous.

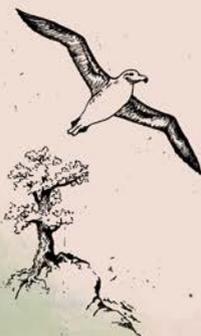
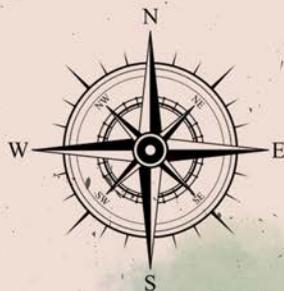
Bonne rentrée à tous.

Eddie Lecourieux
Maire du Mont-Dore

Directeur de publication : Eddie Lecourieux
Rédaction : Ville du Mont-Dore
Coordination : Gaëlle Grès, Marjorye Pakaina Tufele
Maquette et PAO : Ville du Mont-Dore

Photographies : Ville du Mont-Dore
Édition : Ville du Mont-Dore BP 3 Boulari
98810 Mont-Dore
Impression : EIP, 4 500 ex.





SOMMAIRE



1

ACTUALITÉS DE LA RENTRÉE

- p. 4 Opération Top vacances !
- p. 4 Chiffres clés
- p. 5 Travaux dans les écoles
- p. 5 Une rentrée tout confort "thermique"
- p. 5 Un nouvel espace pour les ateliers techniques et professionnels à l'ISA



3

DISPOSITIFS, LOISIRS ET ACTIVITÉS APRÈS L'ÉCOLE

- p. 14 Stages vacances
- p. 15 Opération Top vacances !
- p. 16 Le parcours éducatif citoyen
- p. 17 L'école des arts (EDA) et l'école des sports (EDS)
- p. 18 Jeunes sapeurs-pompiers du Mont-Dore
- p. 19 Structures de la Ville

2

ACTIONS DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

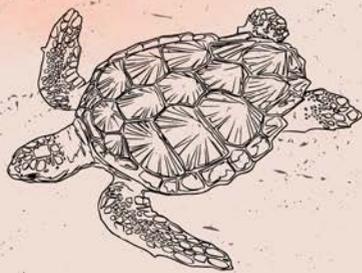
- p. 6 La Caisse des écoles
- p. 9 La vie scolaire
- p. 11 Les conseils d'école
- p. 11 Un orchestre à l'école
- p. 12 Le diplôme éco-mondorien
- p. 13 Les classes de défense et de sécurité globales
- p. 13 Le concours d'expression orale



4

INFOS PRATIQUES

- p. 21 Les aides aux familles
- p. 23 Les transporteurs
- p. 25 Les établissements scolaires
- p. 27 Les associations de parents d'élèves
- p. 28 Annuaire des associations
- p. 31 Numéros utiles



1

ACTUALITÉS DE LA RENTRÉE



Les enfants de maternelle, du primaire, du collège et du lycée vont regagner les bancs des écoles publiques et privées du Mont-Dore le lundi 17 février 2025. Tout en préparant cette rentrée, la Ville a profité de la trêve pour réaliser des travaux dans les écoles publiques dont elle a la charge.

OPÉRATION TOP VACANCES !

Pour la première fois, la Caisse des écoles du Mont-Dore ouvre ses portes aux enfants de 6 à 12 ans pendant les vacances scolaires. Un programme riche et varié les attend, mêlant activités sportives (jeux collectifs, initiations) et ateliers culturels (arts plastiques, musique). Dans un environnement sécurisé et convivial, les enfants pourront se faire de nouveaux amis, développer leurs talents et s'épanouir. Les animateurs de la Caisse des écoles mettront tout en œuvre pour leur offrir des vacances inoubliables (*voir plus page 15*).

Pour connaître les dates et la programmation des stages, n'hésitez pas à contacter la Caisse des écoles au 43 55 32 ou à consulter le site de la Ville.



CHIFFRES CLÉS

Environ
2 400

élèves attendus
en 2025

115

classes

13

établissements
scolaires publics

dont :

2

écoles
maternelles

3

écoles primaires

5

groupes scolaires





TRAVAUX DANS LES ÉCOLES



◆ Dans toutes les écoles

Remplacement et rénovation de mobilier fixe, mise en place de supports d'affichage dans les classes, travaux de sécurisation, entretien des ventilateurs, travaux électriques, signalisation horizontale autour des écoles (passage piéton, ralentisseurs) pour sécuriser la traversée des enfants.

◆ École maternelle Les Dauphins

Remplacement des aires de jeux et des ombrières.

◆ École maternelle Les Coccinelles

Remplacement des ombrières sur les aires de jeux des enfants.

◆ École primaire de l'île Ouen

Remplacement de la toiture de l'école.

◆ Groupe scolaire de Yahoué : Les Fougères

Remplacement de la toiture du patio.

◆ École élémentaire La Rizière

Dépote et pose du carrelage de la véranda.

◆ École primaire La Briqueterie

Renforcement de la clôture de l'école et des fenêtres de la salle informatique et du bureau de la directrice.
Protection des regards apparents dans la cour.



UNE RENTRÉE TOUT CONFORT "THERMIQUE"

Tous les établissements scolaires municipaux bénéficient désormais d'un confort thermique amélioré grâce à l'installation de climatisation alimentée par des panneaux photovoltaïques.

Le coût total du programme est de 120 millions de francs répartis sur trois ans dont 75 % financés par la province Sud.

Cette solution durable garantit une rentrée scolaire plus agréable pour tous les élèves et les enseignants.



UN NOUVEL ESPACE POUR LES ATELIERS TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS À L'ISA

À l'occasion de son dixième anniversaire, l'Institut Spécialisé Autisme (ISA) a inauguré, le 18 décembre 2024, un nouvel espace de formation entièrement dédié à l'acquisition de compétences pratiques pour les jeunes adultes porteurs de troubles du spectre autistique (TSA). Cet espace innovant, doté d'ateliers techniques (entretien des locaux, lingerie, espaces verts...) et fonctionnels (cours, cuisine), vise à favoriser leur inclusion sociale et professionnelle en leur offrant les clés de l'autonomie.

Grâce à cette démarche inclusive, les jeunes pourront se préparer progressivement à intégrer le centre d'aide par le travail (CAT), une entreprise adaptée ou même le milieu ordinaire du travail.



2 ACTIONS DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES



LA CAISSE DES ÉCOLES

Assurant les services de cantine et de garderie hors temps scolaire, la Caisse des écoles du Mont-Dore œuvre dans les écoles maternelles et élémentaires publiques de la commune en faveur des enfants jusqu'au CM2.

La Caisse des écoles est gérée par un comité d'administration composé d'élus, de parents d'élèves, du médecin scolaire de la circonscription, de l'inspecteur d'académie, de représentants de la province Sud et de l'État. Elle a la mission de faciliter la scolarisation des enfants en proposant un service de cantine et de garderie pour les écoles maternelles et élémentaires publiques de la Ville. C'est auprès de cet établissement public que s'effectuent les démarches d'inscription et de règlement.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Afin de bénéficier des services de la Caisse des écoles, chaque foyer doit retirer, compléter et transmettre une fiche d'inscription par famille quels que soient le(s) service(s) choisi(s) et le nombre d'enfants, ainsi qu'une fiche de renseignements. Une adhésion annuelle de 1 000 F par famille est obligatoire pour souscrire aux services de la Caisse des écoles.

Tarifs, fiche d'inscription téléchargeables sur www.mont-dore.nc

LA CANTINE

Toutes les écoles publiques de la Ville proposent un service de cantine, depuis la section des petits de maternelle jusqu'au CM2. La Caisse des écoles fonctionne avec un seul fournisseur, La Casserolette.

Spécialisée dans le service de traiteur et la livraison de gamelles aux particuliers depuis 1989, l'entreprise intervient également dans la restauration collective depuis huit ans. La qualité de ses plats fait sa renommée !

La Caisse des écoles travaille avec ce prestataire qui assure la fourniture des repas dans les cantines de toutes les maternelles de la commune depuis quatre ans déjà.

L'aspect ainsi que le goût de ses plats de type « cuisine familiale » plaisent beaucoup aux enfants.

En fonction du nombre d'enfants qui déjeunent à la cantine, deux services peuvent être organisés dans les écoles :

- ▶ premier service : de 11 h 30 à 12 h ;
- ▶ second service : de 12 h à 12 h 45.

Chaque cantine est placée sous la responsabilité d'une référente.

Chargée du bon déroulement des opérations, celle-ci fait le lien entre son équipe et la Caisse des écoles.

Les cantinières accueillent les enfants et veillent à la distribution des repas et à la sécurité des enfants. Elles sont également chargées de l'entretien des locaux.

CHIFFRES CLÉS

16

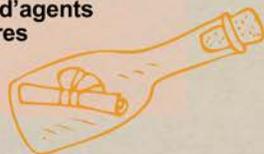
cantines scolaires

1 800

repas servis chaque midi

108

agents d'office et plus d'une trentaine d'agents périscolaires



LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE

La garderie périscolaire fonctionne dans toutes les écoles maternelles et élémentaires publiques de la Ville, dès le premier jour de la rentrée. Un goûter est offert aux enfants l'après-midi.

Horaires :

- ▶ Le matin (lundi, mardi, jeudi et vendredi) : de 6 h 30 à 7 h 45 ;
- ▶ Le soir (lundi, mardi, jeudi et vendredi) : de 15 h 15 à 18 h ;
- ▶ Le mercredi : de 6 h 30 à 7 h 45 et de 11 h à 12 h.

Des activités manuelles et sportives ainsi que des jeux sont proposés aux enfants tout au long de l'année, parfois animés par des intervenants extérieurs selon les écoles.

TARIFS 2025

Depuis trois ans, le montant annuel de chaque prestation (cantine et garderie) est lissé sur l'année. Le tarif journalier de cantine est de

945 francs, incluant la fourniture du repas, la surveillance et l'animation périscolaire durant le temps de pause méridienne.

Un **tarif spécial** a été mis en place pour les familles composées de deux enfants et plus.

Cette année, en raison de la diminution de la prise en charge des boursiers par la province Sud, le tarif de la cantine pour les élèves boursiers a été modifié. La participation des parents passera de 105 francs à **205 francs*** par prestation journalière.



Tarifs mensuels de garderie (matin et soir) :
9 900 francs/mois.

ATTENTION : le paiement de la cantine et de la garderie s'effectue d'avance et au mois. Tout service doit être réglé au plus tard le 10 du mois en cours. Tout mois commencé est dû. Compte tenu du lissage annuel des tarifs, tout élève qui interrompt la cantine en cours d'année devra repayer 4 000 francs de frais au moment de sa réinscription.

	TARIF NORMAL		TARIF RÉDUIT FAMILLE (2 enfants et +)		TARIF BOURSIER*	
Février		7 630	Février	7 130	Février	820
Mars		11 900	Mars	11 400	Mars	2 665
Avril		11 900	Avril	11 400	Avril	2 665
Mai		11 900	Mai	11 400	Mai	2 655
Juin		11 900	Juin	11 400	Juin	2 655
Juillet		11 900	Juillet	11 400	Juillet	2 655
Août		11 900	Août	11 400	Août	2 655
Septembre		11 900	Septembre	11 400	Septembre	2 655
Octobre		11 900	Octobre	11 400	Octobre	2 655
Novembre		11 900	Novembre	11 400	Novembre	2 655
Décembre		11 900	Décembre	11 400	Décembre	2 655

*Le tarif pour les enfants boursiers est susceptible d'évoluer en début d'année scolaire. Renseignez-vous auprès de la Caisse des écoles.

FORMATION HYGIÈNE ET SÉCURITÉ DES AGENTS D'OFFICE

Soucieuse du bien-être de ses administrés, la Ville du Mont-Dore accorde une importance primordiale à la qualité des services qu'elle propose. Dans cette optique, tous les agents d'office de la Caisse des écoles ont suivi une formation approfondie en hygiène et sécurité alimentaire.

Cette formation a pour objectif de consolider les connaissances des agents sur les procédures d'hygiène en vigueur, de les familiariser avec les dernières réglementations en la matière et de valider une nouvelle version du guide des bonnes pratiques.

Ce document de référence, désormais disponible dans toutes les cantines, a été conçu pour garantir une alimentation saine et sûre pour tous les usagers.



LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

En partenariat avec le service environnement, la Caisse des écoles poursuit son travail de lutte contre le gaspillage alimentaire initié en 2019.

La pesée des déchets est réalisée au quotidien dans les cantines et la province Sud a fourni en 2021 des tables de tri qui sont installées dans les structures.

Grâce aux actions de sensibilisation du personnel et des enfants, ainsi qu'au travail de partenariat mené avec ses divers fournisseurs, la Caisse des écoles a réduit son volume de déchets de 30 % à 40% dans ses cantines élémentaires et de 50 % dans ses cantines maternelles.

Les objectifs à atteindre d'ici 2026 sont :

- ▶ Réduire de 6 kg les déchets alimentaires dans les cantines ;
- ▶ Arriver à 2 kg de déchets alimentaires par jour et par école ;
- ▶ Sensibiliser les enfants à la lutte contre le gaspillage alimentaire ;
- ▶ Valoriser les déchets alimentaires par le compostage ;
- ▶ Apporter une plus grande variété dans les menus.





LA VIE SCOLAIRE



La gestion des écoles maternelles et élémentaires relève de la compétence des mairies. Avec treize écoles publiques et deux relevant du privé, le service de la vie scolaire de la Ville du Mont-Dore est un maillon essentiel. Il se trouve au cœur de la bonne marche de l'action municipale dans le domaine de la scolarité.

LE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Le service de la vie scolaire est chargé de coordonner les relations entre les personnels des établissements scolaires, les partenaires institutionnels, les associations de parents d'élèves et les différents services municipaux concernés. Il lui incombe également de gérer le personnel municipal exerçant au sein des écoles, sans oublier l'organisation et le suivi du conseil municipal junior (*lire page 10*).



LES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Les associations de parents d'élèves (APE) des écoles maternelles et primaires sont constituées de parents élus annuellement au sein de chaque école. Elles représentent les parents aux conseils d'école et auprès de la mairie et œuvrent dans l'intérêt des enfants. Les APE participent activement à la vie de l'école en organisant différentes actions afin de récolter des fonds destinés à aider les enseignants à réaliser des projets pédagogiques, à financer des sorties éducatives ou à organiser des animations festives au sein de l'école.

LE DISPOSITIF D'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

Le Dispositif d'enseignement spécialisé pour élèves en difficulté (Desed) est un réseau de professionnels intervenant dans les écoles (du CP au CM2) auprès des élèves qui en ont besoin. Travaillant en liaison étroite avec les équipes pédagogiques et les parents, les enseignants spécialisés et psychologues scolaires du Desed permettent de réduire les difficultés éducatives, d'apprentissage ou psychologiques de certains élèves.

DES SECTIONS SPORTIVES AU COLLÈGE ET AU LYCÉE

Affiliés à l'Union nationale du sport scolaire (UNSS), les collèges publics du Mont-Dore offrent la possibilité aux collégiens volontaires de pratiquer deux heures d'activités physiques et sportives par semaine en plus de celles inscrites au programme de l'enseignement secondaire.

Renseignez-vous auprès de l'établissement fréquenté par votre enfant.





MONDORINE ET MONDORIN À PÂQUES

Du 31 mars au 4 avril 2025, Mondorine effectuera sa tournée dans les treize écoles de la commune ainsi qu'à l'Institut Spécialisé Autisme à Robinson pour la traditionnelle distribution des œufs en chocolat. Elle sera accompagnée de Mondorin, son acolyte, le lapin.

LE CONSEIL MUNICIPAL JUNIOR

Le conseil municipal junior vise à éveiller les plus jeunes à la notion de citoyenneté et à les inciter à la réflexion et au débat. Élus pour deux ans, les CMJ sont les interlocuteurs privilégiés du conseil municipal des adultes et les porte-paroles de la citoyenneté au sein de leur école.

Tout au long de leur mandat, les conseillers municipaux juniors (CMJ) participent à des commissions et à des séances plénières en mairie, aux cérémonies officielles et aux visites de terrain afin d'aller à la rencontre des Mondoriens et de rendre compte de leurs actions à leurs camarades.

Dans chaque école, les CMJ doivent tenir une permanence afin d'être à l'écoute de leurs électeurs. Les élus ont également la mission d'initier leurs camarades aux notions de citoyenneté et de démocratie, à la pratique du débat et aux droits et devoirs de chacun.

Un exercice grandeur nature qui permet d'inculquer ce que sont la vie politique et la vie publique aux plus jeunes.

Les dernières élections des conseillers municipaux juniors se sont déroulées le 23 octobre 2024 dans les écoles publiques et privées de la commune. Tous les élèves de CE1 à CM2 ont été appelés à se prononcer afin d'élire les conseillers municipaux pour la mandature 2024-2026.

Chaque binôme élu, composé d'une fille et d'un garçon de CE2, aura la responsabilité de favoriser l'implication des plus jeunes dans la réalisation d'actions d'intérêt public et d'établir des liens entre les élus et les jeunes électeurs. Les objectifs restent les mêmes et consistent à apprendre aux jeunes à :

- ▶ Représenter leurs électeurs ;
- ▶ S'exprimer et participer à la vie de la commune ;
- ▶ Participer à l'amélioration de la démocratie locale.



LES CONSEILS D'ÉCOLE

Chaque école organise son conseil une fois par an. Il permet de réunir des membres issus de l'association de parents d'élèves (APE), de la Direction de l'éducation et de la réussite (DERES), de la Direction de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie (DENC), des enseignants et les directeurs d'école. Les membres du conseil donnent leur avis sur les questions relatives à la vie de l'école :

- ▶ Le règlement intérieur ;
- ▶ Les activités périscolaires ;
- ▶ Les projets d'école ;
- ▶ Les travaux et aménagements ;
- ▶ Les questions concernant la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire.



Ces conseils d'école ont pour objectif de présenter les projets des écoles mais aussi de proposer des améliorations dans leur fonctionnement afin de trouver des solutions pour contribuer à la réussite des enfants. Tous les partenaires doivent unir leurs efforts et travailler ensemble pour offrir aux enfants des conditions optimales en matière d'éducation.

UN ORCHESTRE À L'ÉCOLE

« Un orchestre à l'école » est un projet d'activités artistiques et scolaires en milieu scolaire mené depuis quatre ans par la Ville du Mont-Dore en partenariat avec le Conservatoire de musique et de danse de la Nouvelle-Calédonie et l'Association de formation des musiciens intervenants (AFMI). L'objectif est d'offrir un enseignement musical aux jeunes afin de contribuer à leur épanouissement et leur permettre ainsi de se perfectionner dans la maîtrise d'un instrument à vent.

Les enfants sont encadrés par la professeure de musique et des intervenants spécialistes de chaque instrument, tous très investis. Certains des enfants sont inscrits depuis près de six ans : ils ont appris à jouer d'un instrument à l'école de Saint-Michel ou à l'école de La Briqueterie. Les jeunes musiciens sont ravis et acquièrent, au fur et à mesure, une réelle autonomie. Ils se sont d'ailleurs produits lors de différentes manifestations comme la Fête de la musique, la Fête des communautés au Mont-Dore ou encore le festival « Trompettes sous les étoiles » à Dumbéa.



Cette année encore, le dispositif est reconduit à l'école de Saint-Michel et à celle de La Briqueterie à partir du CE2.

À terme, l'objectif est de développer ce projet dans l'ensemble des établissements de la commune.

LE DIPLOME ÉCO-MONDORRIEN

Depuis la rentrée 2022, les élèves en classe de CM2 scolarisés dans les écoles de la commune participent à un programme de sensibilisation à l'environnement qui se solde par la remise d'un diplôme.

Ce programme pédagogique s'inscrit dans la politique environnementale de la Ville qui souhaite contribuer à éveiller les consciences des plus jeunes afin de les encourager à devenir des écocitoyens responsables et respectueux de la nature. Il offre ainsi aux élèves l'opportunité de mieux comprendre la complexité de l'environnement ainsi que les enjeux du territoire tout en contribuant à donner du sens aux apprentissages.

Contenus pédagogiques

Cinq activités sont proposées lors d'une journée au Centre d'éducation à l'environnement autour de différents thèmes en lien avec le programme d'actions annuelles de la Ville sur la préservation de l'environnement :

- ▶ **Les jardins biologiques et pédagogiques :** sensibilisation à la connaissance des enjeux liés à l'agriculture durable ;
- ▶ **La forêt sèche :** découverte de l'écosystème forestier via un sentier pédagogique ;
- ▶ **La mangrove :** sensibilisation à l'importance de cet écosystème pour le maintien des littoraux et à la protection de cet espace primordial pour la reproduction de certaines espèces ;
- ▶ **Le gaspillage alimentaire :** sensibilisation aux enjeux liés au gaspillage alimentaire ;
- ▶ **Maison pédagogique de l'environnement :** sensibilisation au tri des déchets, à un mode de consommation respectueux de l'environnement.



Une sixième activité est décentralisée sur un espace naturel de la commune durant laquelle des plantations d'espèces endémiques sont généralement organisées comme ces trois dernières années sur le site de La Coulée.

Délivrance d'un diplôme

Un document labellisé par la Ville vient valider chaque parcours individuel. Ce diplôme éco-mondorrien est remis aux enfants lors d'une cérémonie officielle en présence de l'exécutif municipal. Chaque élève reçoit également un plant d'araucaria luxurians, une espèce endémique du sud de la commune.

CHIFFRE CLÉ

416

enfants ont suivi ce dispositif en 2024

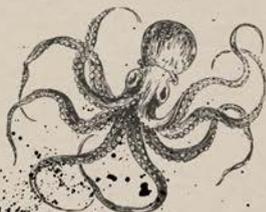
LES CLASSES DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ GLOBALES

Ce dispositif est un projet pédagogique, interdisciplinaire et pluriannuel, mené à l'initiative d'une équipe enseignante et en partenariat avec une unité militaire marraine.

Sur la base de trente semaines, une ou deux heures par semaine sont consacrées dans l'emploi du temps de la classe à l'enseignement de défense et aux problématiques de sécurité afin d'acquérir des connaissances et des compétences, en lien étroit avec les programmes scolaires.

Le travail réalisé en classe est renforcé par :

- ▶ Des rencontres avec des professionnels (militaires, gendarmes, policiers, pompiers...) afin de faire bénéficier les élèves d'expériences riches et constructives et de promouvoir la culture de l'engagement ;
- ▶ Des visites d'unités militaires (terre - air - mer) ;



- ▶ La participation à des cérémonies commémoratives et la contribution au travail de mémoire.

En Nouvelle-Calédonie, il existe vingt-quatre classes de défense et de sécurité globales, réparties dans les trois provinces, dont trois au Mont-Dore. Dans les collèges de Boulari et de Plum, deux classes sont en partenariat avec le Régiment d'infanterie de marine du Pacifique-Nouvelle-Calédonie (RIMaP-NC), tandis que la troisième, au lycée du Mont-Dore, l'est avec la Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information (DIRISI).



LE CONCOURS D'EXPRESSION ORALE

Organisé en partenariat avec le vice-rectorat, la Direction diocésaine de l'enseignement catholique (DDEC), le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, la province Sud et différents intervenants, ce dispositif a pour but de susciter la prise de parole des jeunes Mondoriens de 12 à 17 ans et de travailler leur aisance à s'exprimer en public. Ce rendez-vous les encourage également à la création de textes sur des sujets de société à travers l'écriture, et fait finalement écho à l'épreuve du grand oral désormais obligatoire au baccalauréat.

Cette action se déroule en deux temps : les élèves s'entraînent tout au long de l'année scolaire, puis une finale est organisée en fin d'année au centre culturel du Mont-Dore et des prix sont décernés par un jury aux meilleurs orateurs.

Nouveauté : dans le cadre de la liaison CM2-6e, les élèves de CM2 du groupe scolaire de Boulari ainsi que les conseillers municipaux juniors participeront au concours d'expression orale. Ils s'entraîneront durant toute l'année avec les élèves de 3e d'éloquence du collège de Boulari.



3 DISPOSITIFS, LOISIRS ET ACTIVITÉS APRÈS L'ÉCOLE

LES STAGES VACANCES

Mis en place par la Ville et les associations sportives et culturelles, les stages vacances débiteront dès le mois d'avril. Un large choix d'activités sportives et culturelles est proposé aux enfants de 6 à 12 ans.

STAGES VACANCES (6 À 12 ANS)

La Ville propose des stages en journée (déjeuner inclus) ou en demi-journée. Pour faciliter l'accès aux différentes offres, un service de transport gratuit est mis en place sur la commune.

Renseignements :

Centre culturel du Mont-Dore : 41 90 90.

QUAND ET OÙ S'INSCRIRE

Au centre culturel du Mont-Dore ou sur le site www.loisirs.mont-dore.nc au cours des deux semaines précédant chaque période de vacances scolaires :

- ▶ Du mardi au jeudi de 13 h à 16 h ;
- ▶ Le vendredi de 13 h à 15 h ;

Pour s'inscrire, munissez-vous des justificatifs suivants :

- ▶ Certificat médical datant de moins de trois mois ;
- ▶ Carte de couverture sociale ;
- ▶ Pièce d'identité de l'enfant.

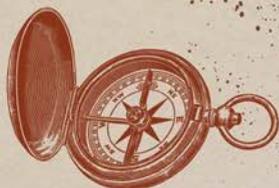


POUR LES VACANCES

Du lundi 7 au vendredi 18 avril.
Du mardi 10 au vendredi 20 juin.
Du lundi 11 au vendredi 22 août.
Du lundi 13 au vendredi 24 octobre.

DES CENTRES DE VACANCES ET DE LOISIRS [DE 4 À 13 ANS]

- ▶ L'ACAF (Robinson) - Tél. : 28 15 05
- ▶ Les Piroguiers du Mont-Dore (Plum)
Tél. : 43 34 76
- ▶ Institut d'Haltérophilie du Mont-Dore
Tél. : 52 53 44
ihmd.association@gmail.com
- ▶ Club hippique La Cravache
Tél. : 43 37 22
cravache.montdore@gmail.com



OPÉRATION TOP VACANCES !

Nouveauté : la Caisse des écoles du Mont-Dore ouvre ses portes aux enfants pendant les vacances scolaires.

Un programme riche et varié les attend, mêlant activités sportives (jeux collectifs, initiations), ateliers culturels (arts plastiques, musique) et une sortie pédagogique.

STAGES VACANCES (6 À 12 ANS)

La Caisse des écoles propose une semaine de stages durant les vacances de fin de période. Les enfants pourront se faire de nouveaux amis, développer leurs talents et s'épanouir dans un environnement sécurisé et convivial. Les animateurs de la Caisse des écoles mettront tout en œuvre pour leur offrir des vacances inoubliables.

Renseignements :

Caisse des écoles au 43 55 32.

POUR LES VACANCES

Du lundi 7 au vendredi 11 avril.
Du mardi 10 au vendredi 13 juin.
Du lundi 11 au jeudi 14 août.
Du lundi 13 au vendredi 17 octobre.

TARIFS 2025

- ▶ **15 000 francs** par stage/par enfant.
- ▶ **7 500 francs** - 50 % à compter du second enfant de la fratrie inscrit.

En fonction de votre situation familiale, le CCAS peut vous aider.



Téléchargez-moi

STAGES VACANCES DE LA CAISSE DES ÉCOLES 2025

15 000 CFP

- ↳ Repas compris
- ↳ 1 sortie dans la semaine
- ↳ 1 présentation des travaux réalisés à la fin du stage

TÉLÉCHARGEZ LE FORMULAIRE
www.mont-dore.nc



COMMENT S'INSCRIRE ?

Pour s'inscrire au stage vacances de la Caisse des écoles, chaque foyer doit retirer, compléter et transmettre une fiche d'inscription par famille, indiquant le nombre d'enfants et le programme choisi.

Tarifs, fiche d'inscription téléchargeables sur www.mont-dore.nc

Les fiches d'inscription sont à déposer à l'accueil de la Caisse des écoles.

Horaires d'ouverture :

- ▶ Du lundi au vendredi de 7 h 15 à 14 h.

Pour s'inscrire, munissez-vous des justificatifs suivants :

- ▶ Formulaire d'inscription dûment complété et signé ;
- ▶ Copie du livret de famille (extrait acte de naissance ou pièce d'identité) ;
- ▶ Carte de couverture sociale ;
- ▶ Certificat médical datant de moins de 3 mois (pour les activités sportives).



LE PARCOURS ÉDUCATIF CITOYEN

Inscrit dans le cadre du dispositif Conseil pour les droits et les devoirs des familles (CDDF) mis en place par le service des actions socio-éducatives et de prévention de la Direction des services d'animation et de prévention de la Ville, le parcours éducatif citoyen a pour objet de remettre des jeunes mineurs en difficulté sur le bon chemin.

Lors des petites vacances scolaires, les locaux de la prévention routière à Boulari accueillent des jeunes qui participeront à des ateliers de coaching, d'information, d'éducation civique, de prévention et d'accompagnement à l'orientation professionnelle, pratiqueront des activités (sportives, culturelles) et prendront part à des sorties, durant une semaine. Tous relèvent du dispositif Conseil pour les droits et les devoirs des familles (CDDF) mis en place par la Direction des services d'animation et de prévention (DSAP) de la Ville du Mont-Dore, qui propose différentes actions aux mineurs (du primaire au lycée) ainsi qu'un soutien aux familles dans le cadre de la prévention de la délinquance.

ÉCOUTE ET ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

Ces jeunes ont été signalés par leur établissement scolaire pour des faits commis intra-muros (ex : décrochage scolaire, rixe, consommation d'alcool...) ou en dehors de l'établissement (ex : violences, dégradations de biens publics ou privés, vols...). Tous ont fait un passage devant le Conseil pour les droits et les devoirs des familles (CDDF) du Mont-Dore, une instance de proximité d'aide à la parentalité, destinée à prévenir le basculement des mineurs dans la délinquance.

En effet, le CDDF crée un cadre de dialogue propice à l'écoute et propose aux familles rencontrant des difficultés dans l'éducation de leurs enfants des mesures d'accompagnement adaptées à leur situation.



PRÉVENIR LA MARGINALISATION

Le passage devant le Conseil pour les droits et les devoirs des familles engage le jeune dans un parcours éducatif citoyen mis en place lors de chaque période de petites vacances scolaires. La durée du parcours éducatif citoyen peut varier de trois mois à un an selon les cas. Le suivi est assuré par une dizaine de rendez-vous hebdomadaires, le mercredi, avec une éducatrice spécialisée et un coach thérapeute. Un bilan individuel est ensuite réalisé qui permettra de mesurer l'avancée du chemin parcouru (amélioration du comportement, attitude à surveiller...). Des contacts réguliers sont aussi pris avec les établissements scolaires.



L'ÉCOLE DES ARTS ET L'ÉCOLE DES SPORTS

L'ÉCOLE DES ARTS

Destinée à favoriser les pratiques artistiques chez les jeunes, l'école des arts est ouverte à tous y compris aux personnes en situation de handicap. Située dans le complexe culturel et sportif Victorin-Boewa à Boulari, elle propose un large choix d'activités parmi lesquelles il vous faudra sélectionner celle que votre enfant souhaite pratiquer tout au long de l'année.

DANSE :

- ▶ Éveil à la danse (de 4 à 5 ans) : les mercredis de 12 h 45 à 13 h 45 ;
- ▶ Initiation à la danse (de 6 à 7 ans) : les mercredis de 13 h 45 à 14 h 45 ;
- ▶ Danse moderne (de 8 à 11 ans) : les mercredis de 14 h 45 à 15 h 45 ;
- ▶ Danse moderne (12 ans et plus) : les mercredis de 15 h 45 à 16 h 45.

L'ÉCOLE DES SPORTS

Favoriser et faciliter l'accès à une pratique sportive pour tous les jeunes Mondoriens, telle est la vocation de l'école des sports. Tous les mercredis après-midi, plusieurs disciplines sportives sont proposées aux enfants âgés de 6 à 12 ans non licenciés sur deux pôles sportifs de la commune (Boulari et Plum).

BOULARI DE 13 H 30 À 15 H 30

Gymnastique, athlétisme, tennis, échecs, judo, boxe, acroyoga, tennis de table.

PLUM, DE 14 H À 16 H

Équitation.



THÉÂTRE :

- ▶ De 7 à 9 ans : les mardis de 16 h 30 à 18 h 30 ;
- ▶ De 10 à 12 ans : les mercredis de 13 h 30 à 15 h 30 ;
- ▶ De 13 à 15 ans : les mercredis de 15 h 30 à 17 h 30.

TARIFS 2025

Les tarifs pour l'école des arts et l'école des sports :
25 500 F par an. Facilités de paiement possibles par trimestre.
6 000 F par an pour les boursiers.
En fonction de votre situation familiale, le CCAS peut vous aider.

TRANSPORT GRATUIT

La Ville propose un service de transport gratuit de Yahoué à Plum le mercredi à 13 h 30 (aller) et à 15 h 30 (retour).

INSCRIPTIONS

Les inscriptions à l'école des arts et à l'école des sports débiteront à partir du lundi 17 février 2025 :

- en physique aux horaires du centre culturel du Mont-Dore
- sur le site internet : www.loisirs.mont-dore.nc

POUR TOUTE INSCRIPTION À L'ÉCOLE DES ARTS ET À L'ÉCOLE DES SPORTS, MUNISSEZ-VOUS :

- ▶ D'une copie de la pièce d'identité de l'enfant (passeport, acte de naissance) ;
- ▶ D'une copie des cartes Cafat et Mutuelle ;
- ▶ De l'attestation de bourse pour les bénéficiaires ;
- ▶ D'un certificat médical daté de moins de trois mois.

Renseignements au 41 90 90.
Début des activités à partir du 5 mars 2025.



LES CLUBS SPORTIFS AUSSI

De nombreux clubs du Mont-Dore proposent également des activités sportives les mercredis après-midi (natation, foot, basket, handball, volley, rugby...).

La piscine municipale propose avec ses maîtres-nageurs sauveteurs des cours collectifs les mercredis pour deux groupes :

- ▶ De 6 à 9 ans : pour apprendre à se débrouiller dans l'eau (de 13 h 30 à 14 h 30) ;
- ▶ De 10 à 12 ans : pour apprendre à nager (de 14 h 30 à 15 h 30).

Places limitées.
Renseignements au 43 13 95.

JEUNES SAPEURS-POMPIERS DU MONT-DORE

Être jeune sapeur-pompier (JSP), c'est vivre une expérience unique, découvrir la force du travail en équipe et, surtout, apprendre des gestes qui sauvent des vies.

C'est aussi s'initier aux techniques de secours et de lutte contre l'incendie, découvrir les véhicules spécialisés des sapeurs-pompiers et pratiquer régulièrement une ou plusieurs activités sportives... Civisme et solidarité sont au cœur de cette activité aux multiples facettes.

Devenir jeune sapeur-pompier, c'est acquérir un savoir, un savoir-faire et un savoir-être utiles tout au long de la vie et se préparer à devenir, éventuellement, sapeur-pompier.

BREVET ET MODULES COMPLÉMENTAIRES

La formation des jeunes sapeurs-pompiers, qui s'étale sur quatre années scolaires, est axée autour du secours à personnes, de la lutte contre les incendies et de la protection des biens et de l'environnement.

Elle comporte également un volet d'information sur le fonctionnement des services de secours. À l'issue de sa formation, le JSP passe le brevet territorial de jeune sapeur-pompier et dispose des qualifications nécessaires pour intégrer un centre d'incendie et de secours et devenir opérationnel en tant que sapeur-pompier volontaire.

Il devra néanmoins suivre un stage de formation(s) complémentaire(s) au sein du centre de formation de la Direction de la sécurité civile et de la gestion des risques (DSCGR) ou du centre d'incendie et de secours du Mont-Dore.

UN ENGAGEMENT CITOYEN

Cet engagement nécessite un effort et une grande motivation de la part du jeune qui doit être vivement soutenu par l'entourage familial, en relation avec l'équipe pédagogique de l'école des JSP. Une charte des valeurs ainsi qu'un règlement intérieur définissent les valeurs portées par la section de JSP ainsi que son mode de fonctionnement.



STRUCTURES DE LA VILLE

Les Mondoriens bénéficient de plusieurs structures municipales dans les domaines culturels, sportifs et environnementaux.

CULTURE

Les bibliothèques et la médiathèque mettent à la disposition du public un fonds documentaire varié, adapté à tous les âges. Sur place, une équipe de bibliothécaires accueille, oriente et prodigue des conseils au public. Afin de faciliter la circulation des ouvrages et d'offrir plus de souplesse aux lecteurs, les livres peuvent être empruntés et rendus dans des structures différentes. La consultation sur place, tout comme l'inscription et le prêt de documents, est gratuite. Les bibliothèques organisent également des animations tout au long de l'année.



ANIMATIONS PONCTUELLES

Bébés lecteurs (de 0 à 3 ans)

Animations autour du livre, le dernier vendredi du mois de 9 h à 10 h. Sur inscription à la bibliothèque Denise-Frey.

Les contes d'ici et d'ailleurs (de 4 à 6 ans)

Lecture par la bibliothécaire, le dernier mercredi du mois de 14 h à 15 h, à la bibliothèque Denise-Frey et à l'annexe de Plum.

Ateliers artistiques (à partir de 13 ans)

Dessin, coloriage et musique à la médiathèque de Boulari.

Accueil des classes (maternelle et primaire)

Présentation de la bibliothèque et animations autour du livre. Les jeudis de 8 h 15 à 15 h 15 à la bibliothèque Denise-Frey. Les mercredis de 8 h 15 à 10 h 15 à l'annexe de Plum.

Les espaces publics numériques

Les trois structures sont équipées d'espaces publics numériques qui offrent une connexion gratuite, l'accès à du matériel informatique et, pour certains, des animations tout au long de l'année. L'inscription est obligatoire et gratuite.

HORAIRES D'OUVERTURE

Centre culturel du Mont-Dore :

- ▶ Du mardi au jeudi, de 13 h à 16 h ;
- ▶ Le vendredi de 13 h à 15 h.
- ▶ 1 heure avant chaque représentation.

Bibliothèque Denise-Frey à Pont-des-Français :

- ▶ Du mardi au vendredi, de 9 h à 16 h ;
- ▶ Le samedi de 10 h à 16 h.

Tél. : 43 67 11.

Bibliothèque annexe à Plum :

- ▶ Tous les mercredis de 11 h 30 à 15 h 30 ;
- ▶ Tous les premiers samedis du mois de 8 h à 11 h 30.

Tél. : 43 76 08.

Médiathèque à Boulari :

- ▶ Du mardi au samedi de 10 h à 17 h ;

Tél. : 43 72 35.



SPORT

LA PISCINE MUNICIPALE

Équipée d'un bassin de 25 mètres, la piscine municipale du Mont-Dore accueille des animations et des cours de natation pour tous publics. Des espaces aménagés, situés à proximité du bassin, permettent également de passer des moments de détente.

Horaires d'ouverture au public en période scolaire :

- ▶ Du lundi au vendredi : de 11 h 30 à 17 h ;
- ▶ Le samedi : de 11 h à 17 h.

Horaires d'ouverture au public en période estivale :

- ▶ Du lundi au jeudi : de 9 h à 17 h ;
- ▶ Le vendredi : de 9 h à 19 h 30 ;
- ▶ Le samedi : de 11 h à 17 h.

Tarifs 2025

Abonnement annuel : 10 000 F/an.

Plein tarif : 300 F (de 26 ans à 59 ans).

Tarif réduit : 200 F (séniors, - de 18 ans et étudiants sur présentation d'un justificatif)

Gratuit pour les moins de 3 ans et les plus de 65 ans, les personnes en situation de handicap.

Mercredis pédagogiques

L'accès est **gratuit** pour les enfants de moins de 12 ans. L'enfant doit être obligatoirement accompagné d'un adulte.

Renseignements au 43 13 95.



ENVIRONNEMENT

LE CENTRE D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Vitrine de l'engagement écologique pris par la Ville, le Centre d'éducation à l'environnement est situé en face du rond-point des Sports à Boulari. Il comprend notamment la Maison pédagogique de l'environnement.

Ce lieu à vocation pédagogique, qui accueille des scolaires tout au long de l'année, plonge les visiteurs dans « l'univers » du déchet, au travers de sa gestion et de son traitement. Et, plus largement, les sensibilise à la préservation de l'environnement. À l'extérieur, des jardins thématiques sont mis en avant dont celui du sentier de la forêt sèche sur l'îlot sacré.

Renseignements au 43 30 36 ou au 43 70 07 ou par mail à environnement@ville-montdore.nc



LA BOÎTE À PARTAGE

Un espace solidaire en libre accès calqué sur le principe du troc a été créé en septembre 2019 au Centre d'éducation à l'environnement afin de permettre à la population de déposer des objets (textile, vaisselle, matériel informatique, affaires scolaires, jouets...) dont elle ne se sert plus et d'en récupérer d'autres (ou pas) en fonction de ses besoins. L'objectif est double : donner une seconde vie à un objet et permettre aux familles défavorisées de s'équiper gratuitement. Seuls les articles en bon état sont acceptés. Merci de respecter les lieux et les consignes.

Ouverture du lundi au vendredi de 7 h 15 à 15 h 30. Renseignements au 43 30 36.

4 INFOS PRATIQUES

LES AIDES AUX FAMILLES

Les familles mondoriennes qui rencontrent des difficultés financières peuvent bénéficier d'aides concernant la scolarité, les loisirs et les vacances.

Les aides qui sont délivrées par les assistantes sociales de secteurs et le Centre communal d'action sociale (CCAS), le sont sous certaines conditions de revenus et de situation familiale, ce qui nécessite de présenter des justificatifs. Vous devrez également justifier de six mois de résidence sur la commune et de dix ans en province Sud. Le mieux est de se renseigner en amont sur le type de documents que vous devrez fournir.

AIDES À LA SCOLARITÉ (FRAIS DE SCOLARITÉ, CANTINE, GARDERIE, TRANSPORT)

CCAS DU MONT-DORE

Prise en charge d'une partie des frais. Des permanences sont assurées, sur rendez-vous, les mercredis et les jeudis de 8 h à 11 h.
Tél. 41 03 20.

Attention : s'agissant de l'aide au transport, les familles devront avoir préalablement identifié un prestataire et être munies d'un devis.

LES AIDES CAFAT

L'OPÉRATION CANTINE est une prise en charge d'une partie des frais de repas du midi des élèves demi-pensionnaires ou internes. Ce dispositif s'adresse aux familles à faibles revenus, relevant du régime des salariés de la Cafat, bénéficiant des allocations familiales, et est attribué en fonction des ressources du ménage.

Renseignements au 25 58 10.



ASSISTANTES SOCIALES DE SECTEURS (PROVINCE SUD)

Renseignements et inscriptions au 05 30 30.

ASSISTANTES SOCIALES (COLLÈGES ET LYCÉE)

Collège de Plum : 41 09 00 ;
Collège de Boulari : 46 58 58 ;
Lycée du Mont-Dore : 45 48 44.

AIDES AUX ACTIVITÉS SPORTIVES

CCAS DU MONT-DORE

Prise en charge d'une partie des frais.

LES AIDES CAFAT

Le PASS SPORTS CAFAT est un dispositif pour faciliter l'accès des enfants à une pratique sportive : le montant de l'aide peut aller jusqu'à 7 000 F sur le coût de la licence sportive (hors cotisation club) destinée aux enfants de 6 à 16 ans dont les parents sont salariés. Sont concernés : les associations ou clubs sportifs affiliés à une fédération, à un comité ou à une ligue membre du Comité territorial olympique et sportif de Nouvelle-Calédonie.

Renseignements : www.cafat.nc

LES AIDES DE LA PROVINCE SUD POUR LES ÉLÈVES BOURSIERS

Possibilité de prendre en charge la licence. Renseignements à la Direction de la culture, de la jeunesse et des sports, au 20 48 00 ou par mail à dcjs.contact@province-sud.nc



AIDES AUX VACANCES

CCAS DU MONT-DORE

Prise en charge d'une partie des frais d'inscription en centre de vacances ou de loisirs des familles mondoriennes, lors de toutes les vacances scolaires. Cette aide est attribuée, sur critères, aux familles qui ne bénéficient pas de bourses.

ENFANTS BOURSIERS

Il suffit de présenter l'attestation de bourse à l'organisateur du centre. Renseignements auprès de l'organisateur du centre de vacances ou de loisirs.

LES AIDES CAFAT

Les familles concernées reçoivent directement une notification de la Cafat, accompagnée de coupons nominatifs désignant les enfants bénéficiaires des aides. Les parents remettent ces justificatifs lors de l'inscription de leurs enfants dans les centres de vacances ou de loisirs délivrant les bons vacances.



Le CCAS intervient également dans le cadre de la formation et de l'insertion professionnelles (vêtements et équipements spécifiques).

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

MONT-DORE
MONT-DORE
MONT-DORE



LES TRANSPORTEURS

Il existe des moyens de transport pour permettre à votre enfant de se rendre dans son établissement scolaire. Petit tour d'horizon des principaux.

TRANSPORT SCOLAIRE DU SECONDAIRE (COLLÈGES ET LYCÉES)

La Société Calédonienne de Transports (SCT) assure le transport scolaire des collégiens et des lycéens du Mont-Dore.

Contact :

Tél. 28 42 23

23 rue d'Austerlitz
Centre-Ville, Nouméa

Horaires d'ouverture : du lundi
au jeudi de 8 h à 15 h
et le vendredi de 8 h à 14 h 30,
en continu.

LE RÉSEAU TANÉO

Pour tout renseignement,
veuillez contacter le Syndicat
mixte des transports urbains du
Grand Nouméa (SMTU)
au 46 75 38.

ASSOCIATION DES TRANSPORTEURS PRIVÉS DU MONT-DORE (ATPMD)

FILI TRANSPORT

☎ 94 98 77 ou 76 99 84.

✉ transport.fili@gmail.com

📍 Écoles : Jacques-Clavel et
Louis-Henri-Galinie à
Robinson, Saint-Joseph-de-
Cluny à La Conception
(maternelle et primaire).

📍 Collèges : Boulari et La
Conception.

📍 Lycée du Mont-Dore, GS de
Boulari.

*Conventionné Cafat
Possibilité navette aéroport.*

SYLVIE TRANSPORT

☎ 84 87 47 ou 41 74 24

📍 École : Saint-Michel.

📍 Collèges : Boulari et La
Conception.

📍 Lycée du Mont-Dore.

ANGES HEUREUX TRANSPORT

☎ 76 42 00 ou 79 67 61.

✉ derudderthalie@gmail.com

📍 Maternelles et primaires :
Hélène-Chaniel à Pont-des-
Français, Saint-Joseph-de-
Cluny à La Conception.

📍 Collèges : Normandie,
Boulari, La Conception.

📍 Lycées : La Conception,
Grand Nouméa.

LES INSÉPARABLES TRANSPORT

☎ 75 91 26.

📍 Maternelle et primaire de La
Conception.

📍 Écoles : Jacques-Clavel et
Louis-Henri Galinie à
Robinson.

📍 Collèges : Boulari et La
Conception.

📍 Lycée du Mont-Dore.



ASSOCIATION DES TRANSPORTEURS PRIVÉS DU MONT-DORE (ATPMD)

LES TAXIS DU MONT-DORE

NEPA TRANSPORT

- ☐ 96 65 14.
- 📍 Écoles primaires : La Conception et Boulari.
- 📍 Collèges : La Conception, Boulari et Normandie.
- 📍 Lycées : La Conception et lycée du Mont-Dore.

SERVICE DE JOUR

- Taxi n° 1, ☐ 82 79 77.
- Taxi n° 2, ☐ 77 75 58.
- Taxi n° 6, ☐ 87 39 02.
- Taxi n° 9, ☐ 76 24 19.
- Taxi n° 10, ☐ 74 99 91.
- Taxi n° 12, ☐ 78 10 13 ou 41 87 25.

SERVICE NOCTURNE

- Service de nuit assuré :
- Taxi n° 11, ☐ 76 89 76.

La Ville du Mont-Dore n'ayant aucun lien contractuel avec les services privés de transport, il est conseillé aux parents souhaitant utiliser ces services de s'informer directement auprès des transporteurs sur les tarifs pratiqués, la validité des assurances et la qualité du service proposé. Nous vous proposons ici une liste non-exhaustive de transporteurs privés adhérant à l'Association des transporteurs privés du Mont-Dore.



LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Chaque établissement scolaire de la commune offre aux enfants et aux jeunes Mondoriens un cadre et un enseignement de qualité grâce à l'implication des équipes pédagogiques. Tour d'horizon des écoles, collèges et lycées, publics et privés, de la commune.

ÉCOLES MATERNELLES

ÉCOLE MATERNELLE LES COCCINELLES

Directrice : Stéphanie Cau
2299, route du Vallon-Dore,
La Coulée

Projets :

- Label en Santé ;
- La grande lessive ;
- Embellissons notre école (OCCE) ;
- Rallye mathématiques ;
- Mini Olympiades.

☎ 41 18 44
✉ direcole.coccinelles@province-sud.nc

ÉCOLE MATERNELLE LES DAUPHINS

Directrice : Élisabeth Lasserre
1724, La Corniche du Mont-Dore

☎ 43 33 84
✉ direcole.dauphins@province-sud.nc

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LOUIS-HENRI-GALINIE

Directrice : Linda Damelincourt
1133, rue des Trois-Banians,
Robinson

☎ 43 55 33
✉ direcole.galinie@province-sud.nc

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU VALLON-DORE

Directeur : Amaury Dantard
1622, route de la Corniche,
Mont-Dore

☎ 43 32 31
✉ direcole.vallon-dore@province-sud.nc

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LA RIZIÈRE

Directeur : Laurent Noiré
149, rue du Vieux-Pont,
La Coulée

☎ 43 34 44
✉ direcole.riziere@province-sud.nc

ÉCOLES PRIMAIRES

ÉCOLE PRIMAIRE DE SAINT-MICHEL

Directrice : Stéphanie Amice
649, rue Algaoué,
Saint-Michel

☎ 41 84 59
✉ direcole.saint-michel@province-sud.nc

Projets :

- Projet scolaire multiculturel célébrant la diversité calédonienne avec une journée dédiée en novembre
- Développement des compétences psychosociales clés (empathie, communication, gestion des émotions, etc.) de la petite section au CM2.

ÉCOLE PRIMAIRE LA BRIQUETERIE

Directrice : Fantine Pourcher
297, rue des Roseaux,
Le Vallon-Dore

☎ 41 73 27
✉ direcole.briqueterie@province-sud.nc

ÉCOLE PRIMAIRE DE L'ÎLE OÜEN

Tribu de Ouara

☎ 46 90 37
✉ direcole.ile-ouen@province-sud.nc

GROUPES SCOLAIRES

GRUPE SCOLAIRE HÉLÈNE-CHANIEL

Directrice : Isabelle Collenet
105, rue Hélène-Chaniel,
Pont des-Français

☎ 43 61 03
✉ direcole.gs-chaniel@province-sud.nc

GRUPE SCOLAIRE DE BOULARI

Directrice : Epifania Gata
154, rue Antoine-Griscelli,
Boulari

☎ 43 51 86
✉ direcole.gs-boulari@province-sud.nc

GRUPE SCOLAIRE JACQUES-CLAVEL

Directrice : Sabrina Cuer
70, rue des Kaoris, Robinson

☎ 46 29 36
✉ direcole.gs-clavel@province-sud.nc

GRUPE SCOLAIRE DE PLUM

Directrice : Isabelle Perrin
186, rue Adrien-Riaria, Plum

☎ 43 02 57
✉ direcole.gs-plum@province-sud.nc

GRUPE SCOLAIRE DE YAHOUÉ : LES FOUGÈRES

Directrice : Karine Guagenti
107, rue Paul-Gauguin,
Yahoué

☎ 41 24 50
✉ direcole.gs-yahoue@
province-sud.nc

GRUPE SCOLAIRE DE YAHOUÉ (CYCLES 2 ET 3)

Directrice : Karine Guagenti
264, rue des Opui, Yahoué

☎ 41 23 39
✉ direcole.gs-yahoue@
province-sud.nc

ÉCOLE CATHOLIQUE SAINT-LOUIS (PRIVÉE)

Directrice : Jacqueline Limousin
5, rue de la Mission –
Cimetière, Saint-Louis

☎ 43 56 63
✉ dir.ec.slouis@ddec.nc

ÉCOLE CATHOLIQUE SAINT-JOSEPH-DE-CLUNY LA CONCEPTION (PRIVÉE)

Directrice : Jacqueline Limousin
367, rue Charles-Beautemps-
Beaupré, La Conception

☎ 43 62 30
✉ dir.ec.cluny.conc@ddec.nc



COLLÈGES ET LYCÉES

COLLÈGE DE BOULARI

Contacts

Principale : Chantale Creugnet
450, rue Antoine-Griscelli,
Boulari

☎ 43 58 58
✉ ce.9830384a@
ac-noumea.nc

COLLÈGE DE PLUM

Contacts

Principale : Patricia Badin
427, rue Luc-Wadé, Plum

☎ 41 09 00
✉ principal.9830624l@
ac-noumea.nc

LYCÉE POLYVALENT DU MONT-DORE

Contacts

Proviseur : Maxime Jeandel
5540, avenue des Deux-
Baies, Saint-Michel

☎ 45 48 44
✉ ce.9830693l@
ac-noumea.nc

COLLÈGE DE LA CONCEPTION (PRIVÉ)

Principale : Anne-Marie Legrand
2206, av. des Deux-Baies,
La Conception

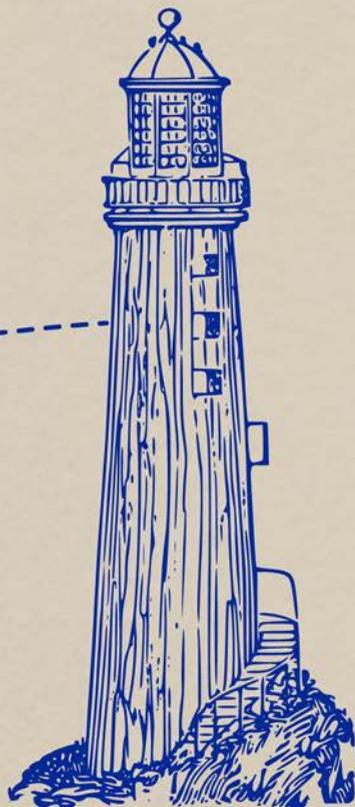
☎ 43 05 01
✉ dir.col.conception@ddec.nc

LYCÉE SAINT-PIERRE- CHANEL (PRIVÉ)

Contacts

Proviseur : Pierre Lung
518, rue Charles-Beautemps-
Beaupré, La Conception

☎ 41 72 71
✉ dir.lp.spchanel@ddec.nc



LES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Les associations de parents d'élèves (APE) jouent un rôle essentiel dans la vie scolaire en favorisant le dialogue entre les parents, les enseignants et l'administration, et en contribuant à l'épanouissement des élèves.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter les établissements scolaires.

ÉCOLE MATERNELLE LES COCCINELLES

✉ apelescoccinellesdumontdore@gmail.com

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LOUIS-HENRI-GALINÉ

✉ louishenriginieape@gmail.com

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE SAINT-MICHEL

✉ apesaintmichel@outlook.fr

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU VALLON-DORE

✉ ape.ecole.vallondore@gmail.com

ÉCOLE PRIMAIRE LA BRIQUETERIE

✉ apebriqueterie@gmail.com

ÉCOLE MATERNELLE LES DAUPHINS

✉ apelesdauphins@gmail.com

GRUPE SCOLAIRE DE BOULARI

✉ ape.gsboulari@gmail.com

GRUPE SCOLAIRE DE PLUM

✉ apegroupescolaireplum2022@gmail.com

GRUPE SCOLAIRE JACQUES-CLAVEL

✉ apegsjacquesclavel@gmail.com

ÉCOLE PRIMAIRE LA RIZIÈRE

Renseignement auprès de l'établissement scolaire



ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS SPORTIVES

A.S. MONT-DORE

Football
84 54 58
✉ lmoyatea@nautile.nc

ACROYOGA NC

Acroyoga
75 06 55
✉ acroyoga.nc@gmail.com

ARCHERIE CLUB DU MONT-DORE

Tir à l'arc
97 85 40
✉ yveuss_98@outlook.fr

AS TRI MONT-DORE

Triathlon
75 10 90
✉ astrimontdore@gmail.com

ASS KARATE SHOTOKAN DE BOULARI

Karaté
91 92 61
✉ karateaksb@hotmail.com

ASSOCIATION SPORTIVE VOLLEY BALL DU MONT-DORE

Volley
83 44 82
✉ Tgkmj@yahoo.fr
✉ vahefenua.lns@outlook.fr

ATHLETIC CLUB ESPOIR DE BOULARI

Athlétisme
76 99 84
✉ club.aceb@gmail.com

ATLAS

Course d'orientation
79 63 30
✉ atlasconc@gmail.com

BOXING CLUB DU MONT-DORE

Boxe
72 02 24
✉ jp.lethezer@hotmail.fr

CANIN

Canin
81 28 85

CLUB ATHLÉTIQUE DE SAINT-LOUIS

Football
86 48 80
✉ clubathstl@gmail.com

CLUB CANIN DU MONT-DORE

Canin
81 28 85
✉ lorelei@lagoon.nc

CLUB HIPPIQUE LA CRAVACHE DU MONT-DORE

Équitation
82 04 73
✉ cravache.montdore@gmail.com

CLUB JEUNESSE INDONÉSIENNE

Badminton
79 54 62
✉ martodar@canl.nc

DOLPHIN'S DU MONT-DORE BASE BALL CLUB

Base Ball
77 82 89
✉ bvelayoudon@gmail.com

FOOTBALL CLUB BELEP

Football
94 38 46

FORCE PLUS

Force Athlétique
79 34 64
✉ garagejonvaux@gmail.com

INSTITUT D'HALTÉROPHILIE DU MONT-DORE

Haltérophilie
74 83 57
✉ ihmd.association@gmail.com

JEUNESSE SPORTIVE DU MONT-DORE

Handball
77 38 36
✉ jsmd@mils.nc

JUDO CLUB DU MONT-DORE

Judo
77 11 94
✉ jcnd98810@gmail.com
✉ jlbjudo.nc@gmail.com

KAVI MAGA CLUB

Tir à la cible
95 71 09
✉ standtirkavi@gmail.com

KWON BONG SIK TAEKWONDO MONT-DORE

Tae Kwon do
78 14 24
✉ president@tkdmontdore.nc

KYUDO

Kyudo
78 60 86
✉ ritterszki@lagoon.nc

LES BOULES DU MONT-DORE

Pétanque
92 33 17
✉ mataikamoanaclaudia@gmail.com

ASSOCIATIONS SPORTIVES

MONT-DORE BASKET CLUB

- Basket
☎ 77 79 30
✉ secretariat.mdbc@gmail.com

MONT-DORE GYM

- Gym
☎ 75 37 19
✉ montdoregym@gmail.com
✉ justine_dion@hotmail.fr

MONT-DORE NATATION

- Natation
☎ 86 02 39 / 52 60 02
✉ montdorenatation@yahoo.fr

MONT-DORE RING

- Boxe/Haltérophilie
☎ 77 29 32
✉ asmdr98809@gmail.com

MONT-DORE SHELL VA'A

- Va'a
☎ 77 72 04

MONT-DORE TRAIL

- Course à pied
☎ 75 05 30
✉ montdoretrail@gmail.com

NEW GÉNÉRATION ARMWRESTLING

- Bras de fer
☎ 91 76 08 / 92 31 34
✉ associationnga05@gmail.com

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

- Office municipal
☎ 43 80 02 / 78 09 27
✉ omsmontdore@lagoon.nc

PIROGUIERS DU MONT-DORE

- Voile CVL jeunesse**
☎ 81 99 83
✉ piroguiersmontdore@mls.nc
✉ dabin.al@lagoon.nc
Section glisse
☎ 43 34 76
✉ piroguiersmontdore@mls.nc

ROLLER SKATE MONT-DORE

- Roller
☎ 92 22 30
✉ rollerskate.md@gmail.com

RUGBY CLUB DU MONT-DORE

- Rugby
☎ 79 84 97
✉ davy.laufilitoga@opt.nc

SAKURA DOJO

- Chanbara
☎ 78 44 59
✉ sapinchristine@mls.nc

SELF-DÉFENSE DU MONT-DORE

- Self-Défense
☎ 76 19 65
✉ tepantkd@hotmail.fr

TAMATOA FOOTBALL AMÉRICAIN

- Football américain
☎ 54 47 74
✉ mdfatamatoa@gmail.com

TENNIS CLUB DU MONT- DORE

- Tennis
☎ 76 18 22
✉ oschneiter@mls.nc

TENNIS DE TABLE

- Tennis de table
☎ 78 18 36

TOKON JUDO CLUB

- Judo
☎ 75 53 60
✉ gchad98@hotmail.com

TWIDAGIRLS

- Twirling
☎ 84 80 87
✉ catty-saraswati@hotmail.com

V.C.C DU MONT-DORE

- Cyclisme
☎ 25 25 11 / 78 09 27
✉ jarop@lagoon.nc

ASSOCIATIONS CULTURELLES

ABRAKADOBRA

- Musique
✉ karl@mls.nc

AMJ-BECA

- Musique
✉ hammondbenedig@lagoon.nc

ASS. HOAHERE

- Danse
☎ 92 86 27
✉ hoahere2014@gmail.com

ASSOCIATION DIX VERS CITE

- Danse Hip Hop/Slam/Rap/Graf
☎ 85 28 16
✉ c.pabarri@gmail.com

ASSOCIATION INDONESIENNE DE NC

- Danse indonésienne et
restauration
☎ 85 96 94
✉ contact.ainc@gmail.com

ASSOCIATION JEUNESSE AVENIR DU MONT-DORE

- Danse mélanésienne
☎ 79 08 42
✉ boanojean@yahoo.fr

FAIVA MAKO

- Danse wallisienne
☎ 83 61 92
✉ jackysocapose@gmail.com

FAKA GALO GATAA

- Danse wallisienne
☎ 91 02 67
✉ pipiena56@outlook.fr

HEI PUA NUI

- Danse polynésienne
☎ 82 30 69
✉ panaivanessa@yahoo.fr

KAVELOGO/MESSAGER

Danse wallisienne et futunienne

✉ yannickmanukula@gmail.com

KEA FATU

Danse vanuataise
78 59 55

✉ feafatu12@gmail.com

MAUMAU FENUA

Danse wallisienne
99 61 23

MOUVEMENT FÉMININ POUR UN SOURRIANT VILLAGE MELANESIEN

Artisanat - Restauration
87 80 23

✉ awamytan@hotmail.com

STREET FORCE ATTITUDE

Danse Hip Hop
82 61 66

✉ contactsfa988@gmail.com

TAMARA

Danse polynésienne
90 54 73

✉ vailele@hotmail.fr

TEN DANSE

Danse moderne

✉ babe-nea@hotmail.fr

TIARE SANTAL PACIFIC

Danse polynésienne
levysue9@gmail.com

VILLES JUMELLES DU MONT-DORE

Diverses actions et
organisation d'évènements
79 87 33

✉ prevostl.g@lagoon.nc

ASSOCIATIONS SOLIDAIRES

ASSOCIATION D'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES DU MONT-DORE

✉ Association de personnes
âgées de Boulari
77 71 76
joraite@lagoon.nc

ASSOCIATION DE COOPÉRATION SOCIALE ET MEDICO-SOCIALE

Gestion du foyer de vie
La Séviane

24 36 36 / 24 36 32
✉ acsms@chs.nc

ASSOCIATION SOUTIEN AUTISME « LES LUCIOLES »

Gestion de l'Institut Autisme
28 80 60

✉ contact@lucioles.nc

CLUB INTER ÂGE

Association de personnes
âgées de Plum

85 81 30
✉ mlbogey@lagoon.nc

KIWANIS CLUB MONT-DORE

Club service
85 63 69

✉ aar@nautile.nc

KIWANIS LES MAINS DU PACIFIQUE

Club service
97 28 08

✉ kiwanislesmainsdupacifique@gmail.com

KIWANIS HIBBERTIA

Club féminin
95 33 58

✉ claudine.richard@lagoon.nc

LIONS CLUB DÉLICIOSA

Club féminin
91 37 33

✉ martine.lg@mls.nc

LIONS CLUB HOMME MONT-DORE

Club masculin
81 15 02

✉ alain@niaouli.org

SECOURS CATHOLIQUE

✉ Permanences au Mont-Dore
27 11 19
jeanyves.lemenant@
secours-catholique.org

SOCIÉTÉ SAINT-VINCENT- DE-PAUL

Boutique solidaire sur Boulari
27 22 72
✉ president@ssvp.nc

ASSOCIATIONS ENVIRONNEMENTALES

CALEDOCLEAN

Éco-citoyenneté et
développement durable
81 05 61

CIE (Centre d'initiation à l'environnement)

Actions de sensibilisation
27 40 39

MOCAMANA

✉ Actions pour la conservation
de la nature
27 11 77 ou 77 34 36

RED GROUND

Ass. socio- environnementale
81 76 44

SOS MANGROVE

✉ Actions de sensibilisation
81 76 44

JEUNESSE ET LOISIRS

SCOUTS DE NOUVELLE-CALÉDONIE

✉ Organisme jeunesse
79 65 11

LA VILLE

Hôtel de ville de Boulari

☐ 43 70 00

Antenne de proximité de Saint-Louis

☐ 44 96 15

Bibliothèque Denise-Frey à Pont-des-Français

☐ 43 67 11

Caisse des écoles

☐ 43 55 32

Centre communal d'action sociale (CCAS)

☐ 41 03 20

Centre culturel du Mont-Dore

☐ 41 90 90

Direction des services d'animation et de prévention (DSAP)

☐ 43 26 69

Direction des services techniques et de proximité (DSTP)

☐ 43 30 36

Mairie annexe de Plum

☐ 43 76 06

Médiathèque de Boulari

☐ 43 72 35

Service des sports

☐ 43 13 96

Service des Actions socio-éducatives et de prévention

☐ 43 71 26

☐ N° vert : 05 15 16

NUMÉROS UTILES

Service de la vie scolaire

☐ 43 72 20

Piscine municipale

☐ 41 13 95

NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers

☐ 18

Police municipale

☐ 1022 ou 43 64 00

Police

☐ 17

Gendarmerie à Saint-Michel

☐ 44 87 26

Gendarmerie à Plum

☐ 44 87 70

PC secours en mer

☐ 16

Samu

☐ 15

SOS Médecins

☐ 15

SOS écoute

☐ n° vert : 05 30 30

Assistantes sociales

☐ 43 56 78

LA SANTÉ / SOLIDARITÉ

CAFAT

☐ 26 02 10

Centre médico-scolaire de Boulari

☐ 41 66 82

Dispensaire de Boulari

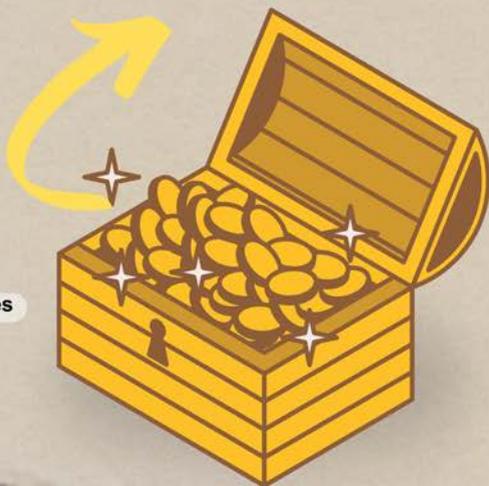
☐ 43 56 78

La Croix-Rouge française

☐ 43 99 53

Société Saint-Vincent-de-Paul

☐ 27 22 72





Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
M 01. Jour de l'an	S 01. Ella	S 01. Aubin	M 01. Hugues	J 01. Fête du travail	D 01. Justin
J 02. Basile	D 02. Chandelier	D 02. Ch.le Bon	M 02. Sandrine	V 02. Boris	L 02. Blandine
V 03. Geneviève	L 03. Blaise	L 03. Guérolé	J 03. Richard	S 03. Phil./Jacq.	M 03. Kévin
S 04. Odilon	M 04. Véronique	M 04. Mari Gras	V 04. Isidore	D 04. Sylvain	M 04. Clotilde
D 05. Epiphanie	M 05. Agathe	M 05. Cendres	S 05. Irène	L 05. Judith	J 05. Igor
L 06. Mélaïne	J 06. Gaston	V 06. Colette	D 06. Marcellin	M 06. Prudence	V 06. Norbert
M 07. Raymond	V 07. Eugénie	V 07. Félicité	L 07. J-B. de la Salle	M 07. Gisèle	S 07. Gilbert
M 08. Lucien	S 08. Jacqueline	S 08. Jean de Dieu	M 08. Julie	J 08. Victoire 1945	D 08. Pentecôte
J 09. Alix	D 09. Apolline	D 09. Carème	M 09. Gautier	V 09. Pacôme	L 09. L. Pentecôte
V 10. Guillaume	L 10. Arnaud	L 10. Vivien	J 10. Fulbert	S 10. Solange	M 10. Landry
S 11. Paulin	M 11. ND de Lourdes	M 11. Rosine	V 11. Stanislas	D 11. Estelle	M 11. Barnabé
D 12. Tatiana	M 12. Félix	M 12. Justine	S 12. Jules	L 12. Achille	J 12. Guy
L 13. Yvette	J 13. Béatrice	J 13. Rodrigue	D 13. Rameau	M 13. Rolande	V 13. Antoine de P.
M 14. Nina	V 14. Valentin	V 14. Mathilde	L 14. Maxime	M 14. Matthias	S 14. Elisée
M 15. Rémi	S 15. Claude	S 15. Louise	M 15. Paterne	J 15. Denise	D 15. Fête des Pères
J 16. Marcel	D 16. Julienne	D 16. Bénédicte	M 16. Benoît-Joseph	V 16. Honoré	L 16. J. F. Régis
V 17. Roseline	L 17. Alexis	L 17. Patrice	J 17. Anicet	S 17. Pascal	M 17. Hervé
S 18. Prisca	M 18. Bernadette	M 18. Cyrille	V 18. Parfait	D 18. Eric	M 18. Léonce
D 19. Marius	M 19. Gabin	M 19. Joseph	S 19. Emma	L 19. Yves	J 19. Romuald
L 20. Sébastien	J 20. Aimée	J 20. Herbert	D 20. Pâques	M 20. Bernardin	V 20. Silvère
M 21. Agnès	V 21. Damien	V 21. Clémence	L 21. L. de Pâques	S 21. Constantin	S 21. Rodolphe
M 22. Vincent	S 22. Isabelle	S 22. Léa	M 22. Alexandre	J 22. Emilie	D 22. Alban
J 23. Barnard	D 23. Lazare	D 23. Victorien	M 23. Georges	V 23. Didier	L 23. Audrey
V 24. François	L 24. Modeste	L 24. Cath. de Suède	J 24. Fidèle	S 24. Donatien	M 24. Jean-Baptiste
S 25. Conv. de Paul	M 25. Roméo	M 25. Annonciation	V 25. Marc	D 25. Fête des Mères	M 25. Prosper
D 26. Paule	M 26. Nestor	M 26. Larissa	S 26. Alida	L 26. Bérenger	J 26. Anthelme
L 27. Angèle	J 27. Honorine	J 27. Mi-Carême	D 27. Zita	M 27. Augustin	V 27. Fernand
M 28. Th. d'Acquin	V 28. Romain	V 28. Gontran	L 28. Valérie	M 28. Germain	S 28. Irénée
M 29. Gildas	S 29. Gwladys	S 29. Gwladys	M 29. Cath. de Sienne	J 29. ASCENSION	D 29. Pierre-Paul
J 30. Martine	D 30. Amédée	D 30. Amédée	M 30. Robert	V 30. Ferdinand	L 30. Martial
V 31. Marcelle	L 31. Benjamin	L 31. Benjamin		S 31. Visitation	

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
M 01. Thierry	V 01. Alphonse	L 01. Gilles	M 01. Thé. l'E. Jésus	S 01. Toussaint	L 01. Florence
M 02. Martinien	S 02. Julien Eymard	M 02. Ingrid	J 02. Léger	D 02. Défunts	M 02. Viviane
J 03. Thomas	D 03. Lydie	M 03. Grégoire	V 03. Gérard	L 03. Hubert	M 03. François Xavier
V 04. Florent	L 04. J-M. Vianney	J 04. Rosalie	S 04. Fr. d'Assise	M 04. Charles	J 04. Barbara
S 05. Antoine	M 05. Abel	V 05. Raïssa	D 05. Fleur	M 05. Sylvie	V 05. Gérard
D 06. Mariette	M 06. Transfiguration	S 06. Bertrand	L 06. Bruno	J 06. Bertille	S 06. Nicolas
L 07. Raoul	J 07. Gaétan	D 07. Reine	M 07. Serge	V 07. Carine	D 07. Ambroise
M 08. Thibault	V 08. Dominique	L 08. Nativité	M 08. Pélagie	S 08. Geoffroy	L 08. Imm. Conception
M 09. Amandine	S 09. Amour	M 09. Alain	J 09. Denis	D 09. Théodore	M 09. Pierre Fourier
J 10. Ulrich	D 10. Laurent	M 10. Inès	V 10. Ghislain	L 10. Léon	M 10. Romaric
V 11. Benoît	L 11. Claire	J 11. Adelphe	S 11. Firmin	M 11. Armistice 1918	J 11. Daniel
S 12. Olivier	M 12. Jeanne F.C.	V 12. Apollinaire	D 12. Wilfried	M 12. Christian	V 12. Corentin
D 13. Henri et Joël	M 13. Hippolyte	S 13. Aimé	L 13. Géraud	J 13. Brice	S 13. Lucie
L 14. Fête Nationale	J 14. Evrard	D 14. Croix Glorieuse	M 14. Juste	V 14. Sidoine	D 14. Odile
M 15. Donald	V 15. Assomption	L 15. Roland	M 15. Thérèse d'Avila	S 15. Albert	L 15. Ninon
M 16. ND Mt Carmel	S 16. Armel	M 16. Edith	J 16. Edwige	D 16. Marguerite	M 16. Alice
J 17. Charlotte	D 17. Hyacinthe	M 17. Renaud	V 17. Baudouin	L 17. Elisabeth	M 17. Gaël
V 18. Frédéric	L 18. Hélène	J 18. Nadège	S 18. Luc	M 18. Aude	J 18. Gatien
S 19. Arsène	M 19. Jean Eudes	V 19. Emilly	D 19. René	M 19. Tanguy	V 19. Urbain
D 20. Marina	M 20. Bernard	S 20. Davy	L 20. Adeline	J 20. Edmond	S 20. Théophile
L 21. Victor	J 21. Christophe	D 21. Matthieu	M 21. Céline	V 21. Prés. de Marie	D 21. Pierre Canisius
M 22. Marie Madeleine	V 22. Fabrice	L 22. Automne	M 22. Elodie	S 22. Cécile	D 22. Françoise Xavier
M 23. Brigitte	S 23. Rose de Lima	M 23. Constant	J 23. J. de Capistran	D 23. Christ Roi	M 23. Armand
J 24. Christine	D 24. Barthélémy	M 24. Fête Citoyenneté	V 24. Florentin	L 24. Flora	M 24. Adèle
V 25. Jacques	L 25. Louis	S 25. Hermann	S 25. Crépin	M 25. Catherine	J 25. NOEL
S 26. Anne-Joachim	M 26. Natacha	V 26. Côte et Damien	D 26. Dimitri	M 26. Delphine	V 26. Etienne
D 27. Nathalie	M 27. Monique	S 27. Vinc. de Paul	L 27. Emeline	J 27. Séverin	S 27. Jean
L 28. Samson	J 28. Augustin	D 28. Venceslas	M 28. Jude	V 28. Jacq. de la M.	D 28. Sainte-Famille
M 29. Marthe	V 29. Sabine	L 29. Michel	M 29. Narcisse	S 29. Saturnin	L 29. David
M 30. Juliette	S 30. Fiacre	M 30. Jérôme	J 30. Bienvenue	D 30. Avent	M 30. Roger
J 31. Ignace de L.	D 31. Aristide		V 31. Quentin		M 31. Sylvestre

Animations pédagogiques et conseils de cycle

